

LA PLUME LE BUVARD ET LA GABELLE



Les archives départementales réservent dans leurs cartons quelques surprises. Là où l'on s'attend à manier du papier et d'austères registres remplis de comptes et de textes réglementaires on peut deviner la trace d'un sentiment ou d'un geste.

Dans les archives du grenier à sel d'Étampes, une circonscription fiscale qui allait d'Angerville à Arpajon et de Dourdan à Malesherbes, a été déposé un énorme registre dans lequel les greffiers copiaient avec soin toutes les ordonnances, édits et arrêts concernant l'impôt sur le sel.

Le 1^{er} décembre 1790, l'assemblée Constituante décrète la suppression de cette taxe qui existait depuis le Moyen-âge. Le greffier recopie soigneusement le décret qui met fin à son gagne-pain. Écœuré ou soulagé, il referme le grand livre en laissant dedans sa plume d'oie et son buvard. Plus de deux siècles après, elle y est encore.

Claude Robinot

Étampes-histoire.

AD91 : B/1674